

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH

Protocole « Habiter Mieux »

AMELIOREZ VOTRE LOGEMENT, RENOVEZ VOTRE PATRIMOINE !

Vous pouvez bénéficier d'aides financières
(subventions, prêts, primes...)

sous réserve du respect des conditions d'octroi

Pour tous renseignements, assistance et conseils gratuits,
neutres sans engagement, adressez-vous au :

C.A.L.M.

(Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle)

24 rue du Palais - BP 14062 – 57040 METZ CEDEX 01

 : **03.87.75.32.28**

ou rendez-vous aux permanences tenues :

ANNEE 2017	A HAYANGE 4EME MERCREDI DE 14 H A 16 H DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (RUE DE WENDEL)
Janvier	25
Février	22
Mars	22
Avril	26
Mai	24
Juin	28
Juillet	26
Août	23
Septembre	27
Octobre	25
Novembre	22
Décembre	/